



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

ICC 98-0

25 juin 2007
Original : anglais

F

Conseil international du Café
Quatre-vingt-dix-huitième session
27 et 28 septembre 2007
Londres, Angleterre

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter	ICC-98-0 Dispositions prévues pour les réunions
2. Admission d’observateurs – à examiner Le Conseil examinera des procédures d’admission d’observateurs à ses sessions.	WP-Council 141/06 Rev. 2
3. Voix et pouvoirs	
3.1 Voix au sein du Conseil pour l’année caféière 2006/07 – à approuver Le Secrétaire fera rapport.	à venir
3.2 Répartition initiale des voix au sein du Conseil pour l’année caféière 2007/08 – à approuver Le paragraphe 5 de l’Article 13 de l’Accord dispose que le Conseil détermine la répartition des voix au début de chaque année caféière. En vertu des dispositions de l’Article 13, les voix des Membres exportateurs et des Membres importateurs sont définies, respectivement, sur la base des exportations et des importations des quatre années civiles antérieures. Les documents indiquant la base statistique pour la répartition des voix proposée et la répartition initiale des voix pour l’année caféière 2007/08 seront diffusés.	à venir
3.3 Pouvoirs – à approuver Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat.	verbal

4. Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café – à examiner et, le cas échéant, à approuver à venir

Le Président du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord fera rapport sur les recommandations du Groupe.

Le Conseil examinera des projets de résolutions visant à proroger l'Accord de 2001 et à adopter le texte d'un nouvel accord.

5. Participation à l'Accord de 2001

5.1 Situation actuelle – à examiner et, le cas échéant, à approuver à venir

Au 25 juin 2007, l'Organisation comptait 77 Membres représentant 45 pays exportateurs et 32 pays importateurs. Le Conseil examinera deux projets de résolutions relatifs à la prorogation du délai fixé pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion et du délai fixé pour le dépôt d'instruments par les gouvernements qui appliquent l'Accord à titre provisoire. Le Directeur exécutif fera rapport sur la participation actuelle à l'Accord et sur les contacts engagés avec des pays non membres.

5.2 Adhésion de Timor-Leste – à examiner et, le cas échéant, à approuver à venir

En mai 2007, le Conseil a approuvé la Résolution numéro 428 qui proroge au 25 septembre 2007 le délai d'adhésion de Timor-Leste. Le Gouvernement de Timor-Leste pouvant nécessiter plus de temps pour parachever les procédures, le Conseil souhaitera peut-être examiner un projet de résolution visant à proroger ce délai.

6. Situation du marché du café – à noter à venir

Le Directeur exécutif présentera une analyse de la situation du marché.

7. Projets de mise en valeur du café à venir

7.1 Projets approuvés par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) – à noter à venir

Le Chef des opérations fera rapport sur les projets approuvés par le FCPB. Des rapports de situation sur les projets ci-après seront diffusés :

- Mise en valeur du marché du café et promotion du commerce en Afrique orientale et australe (rapport final)
- Amélioration de la qualité et de la commercialisation du café Robusta par l'utilisation optimale des terroirs de café (rapport final)
- Lutte intégrée contre le scolyte blanc du tronc dans de petites exploitations de café en Inde, au Malawi et au Zimbabwe (rapport final)
- Financement à court et à moyen termes pour les petits caféiculteurs au Kenya (rapport d'évaluation intermédiaire)
- Amélioration de la production de café en Afrique par la lutte contre la dégénérescence du système vasculaire du café (trachéomycose) (rapport de situation)
- Amélioration de la qualité du café en Afrique orientale et centrale au moyen de méthodes de transformation améliorées (rapport de situation)
- Régénération pilote du secteur du café au Honduras et au Nicaragua (rapport de situation)
- Régénération pilote des plantations de café délaissées pour en faire des petites unités familiales de production en Angola (rapport de situation)
- Diversification de la production dans les zones marginales de l'État du Veracruz (Mexique) (rapport de situation)

7.2 Projets soumis à l'approbation du Conseil – à examiner et, le cas échéant, à approuver à venir

Le Président du Comité exécutif fera rapport sur les projets ci-après qui seront examinés par le Comité en septembre 2007 :

- **Relance de la productivité, de la qualité et du commerce du café africain** (soumis par l'OIAC)
- **Services internationaux de recherche-développement pour une lutte génétique durable contre deux maladies dévastatrices du café Arabica** (soumis par l'ASIC)
- **Proposition d'une alliance de développement limité des industries du café** (soumis par le Gouvernement jamaïcain)

8. Programme des activités pour 2007/08 – à examiner et à approuver EB-3929/07

Le Directeur exécutif fera rapport.

9. Comité consultatif du secteur privé (CCSP)

9.1 Rapport du Président du CCSP – à noter verbal

Le Président du CCSP fera rapport sur la réunion du 26 septembre 2007.

9.2 Composition du CCSP pour les années caféières 2007/08 et 2008/09 – à approuver à venir

Le mandat des membres du CCSP qui ont été désignés par le Conseil à sa 94^e session en septembre 2005 expirera en septembre 2007. En juin 2007, le Directeur exécutif a diffusé le document ED-2014/07 à tous les Membres en leur demandant de l'informer des nominations de membres et de suppléants pour les années caféières 2007/08 et 2008/09.

10. Rapport du Président du Comité des statistiques – à noter/approuver à venir

Le Président du Comité des statistiques fera rapport sur la réunion du 26 septembre 2007.

Le Conseil examinera la recommandation du Comité des statistiques sur les parts des marchés et les coefficients de pondération des groupes appliqués pour le calcul des prix de groupe et du prix indicatif composé de l'OIC à compter du 1 octobre 2007.

11. Comité de promotion – à noter verbal

L'Article 34 de l'Accord dispose que le Comité de promotion fait rapport régulièrement au Conseil. Le Président du Comité de promotion fera rapport.

12. Coopération avec d'autres organisations – à noter verbal

Le Directeur exécutif fera rapport.

13. Politiques nationales en matière de café – à noter verbal

Les pays Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies du texte de leurs déclarations et d'autres informations, pour qu'elles soient distribuées aux Membres.

14. Questions financières et administratives

14.1 Projet de budget administratif pour l'exercice 2007/08 – à approuver à venir

Le Président du Comité exécutif fera rapport.

14.2 Paiement des arriérés – à examiner et, le cas échéant, à approuver verbal

Le Directeur exécutif fera rapport sur le respect des dispositions des Résolutions numéros 429 et 430 par l'Ouganda et la République démocratique du Congo.

14.3 Autres questions financières et administratives – à noter verbal

Le Président du Comité exécutif fera rapport sur les autres questions financières et administratives examinées par le Comité.

15. Élections pour l'année caféière 2007/08 verbal

15.1 Président et vice-présidents du Conseil – à élire

Conformément à l'Article 11 de l'Accord, le président et le premier vice-président pour la prochaine année caféière doivent être élus parmi les représentants des Membres exportateurs. Le deuxième et le troisième vice-présidents doivent être élus parmi les représentants des Membres importateurs. Les anciens présidents élus parmi les Membres exportateurs venaient du Mexique (2003/04) et de Côte d'Ivoire (2005/06).

15.2 Comité exécutif – à élire

Les procédures de vote sont définies dans l'Article 18 de l'Accord et dans la Règle 46 du Règlement de l'Organisation.

15.3 Président et vice-président du Comité exécutif – à élire

L'Article 17 de l'Accord dispose que le président et le vice-président sont tous deux élus parmi les représentants de la même catégorie de Membres. En ce qui concerne 2007/08, les précédents indiquent qu'ils devraient être élus parmi les représentants des Membres importateurs. Les anciens présidents élus parmi les Membres importateurs venaient de Suisse (2003/04) et d'Italie (2005/06).

16. Questions diverses – à examiner verbal

17. Prochaines réunions – à examiner verbal

La prochaine session du Conseil aura lieu au siège de l'Organisation à Londres pendant la semaine du 19 au 23 mai 2008. Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures.